

Journée du droit pénal économique 2018

15 juin 2018 (Neuchâtel, journée entière)

- Séminaire organisé conjointement par EXPERTsuisse SA, l'Institut de lutte contre la criminalité économique (ILCE) et le Département de droit pénal de la Faculté de droit de l'Université de Fribourg.

Public visé

Toutes les personnes concernées par le droit pénal économique, dans ses aspects de droit matériel et de procédure, en particulier les avocats, juristes, membres des autorités pénales, policiers, scientifiques, directeurs financiers, fiscalistes, intermédiaires financiers, auditeurs, responsables du service comptable, responsables «compliance», responsables du service informatique ainsi que tous les acteurs impliqués dans la prévention et la détection des fraudes.

Contexte et objectif

Le droit pénal économique est en constante évolution. Il vise à réprimer des comportements très variés : blanchiment de valeurs patrimoniales, défaut de vigilance en matière d'opérations financières, corruption (privée ou publique), fraudes dans le sport, organisation criminelle, financement du terrorisme, infractions contre le patrimoine, faux dans les titres, infractions fiscales, cybercriminalité, etc. L'actualité nous rappelle constamment qu'il est essentiel pour de nombreux professionnels d'en maîtriser les tenants et aboutissants.

L'objectif de ce séminaire d'une journée – qui placera, cette année, l'entreprise au centre de ses réflexions – est de permettre, aussi bien aux académiciens qu'aux praticiens, d'obtenir des informations pointues sur des thématiques actuelles relevant du droit pénal économique, dans une perspective non seulement juridique, mais également pluridisciplinaire.

Thèmes

- Fake news et entreprises
- Position et rôle de l'entreprise dans la procédure pénale
- Investigation privée
- Corruption et responsabilité pénale de l'entreprise
- ICO (Initial Coin Offering)
- Crypto-compliance
- Cyber-défis des entreprises
- Faillite frauduleuse

Méthode

Séminaire de formation pour les professionnels et les étudiants basé sur des exposés illustrés par des exemples pratiques.

Responsable du séminaire

Isabelle Augsburg-Bucheli, Doyenne de l'Institut de lutte contre la criminalité économique, Vice-directrice de la Haute école de gestion Arc, Neuchâtel

Conférenciers

Luca Brunoni, Adjoint scientifique à l'ILCE, Neuchâtel, Auteur et juriste

Didier Fass, Professeur, ICN Business School et chercheur au LORIA UMR CNRS 7503, Université de Lorraine (France)

Julien Gafner, Avocat associé, Dr en droit, DEA en droit des nouvelles technologies, Resolution Legal Partners, Lausanne

Vanessa Guizzetti, Procureure, Ministère public de la République et Canton de Neuchâtel

Jeremy Isnard, Investigator, Klondik.io, Berne, CFE, Diplômé MAS LCE

Mariame Krauer-Diaby, Juriste, Professeure chargée d'enseignement HES à l'ILCE, Neuchâtel, Diplômée MAS LCE

Vincent Mignon, Avocat, Dr en droit, LE/AX Avocats, Neuchâtel

Pascal de Preux, Avocat associé, LL.M., Resolution Legal Partners, Lausanne

Marc Remy, Procureur, Ministère public de la République et Canton de Neuchâtel

Marie-Antoinette Stolz, MBA HEC, EMECI HES, Spécialiste faillite

Stéphanie Thiery Dubuisson, Professeure, ICN Business School, Nancy (France)

Ludovic Tirelli, Avocat, Dr en droit, Chargé de cours à la HEG Arc et à l'ILCE, Diplômé MAS LCE

Informations

Olivier Beaudet-Labrecque
olivier.beaudet-labrecque@he-arc.ch
+41 32 930 20 16

Date

15.06.2018 journée entière

Lieu

Haute école de gestion Arc
21, Espace de l'Europe
2000 Neuchâtel
www.ilce.ch

Prix du séminaire

CHF 420.– non-membre
CHF 380.– collaborateur spécialisé ou expert membre individuel d'EXPERTsuisse, diplômés de l'ILCE

Prix spécial, sur demande, pour les étudiants de l'Université de Fribourg et des autres hautes écoles (veuillez vous adresser à Olivier Beaudet-Labrecque).

L'organisation scientifique de ce séminaire est assumée par l'ILCE de la Haute école de gestion Arc, Neuchâtel et le département de droit pénal de l'Université. Par conséquent les prix généralement pratiqués dans le monde académique s'appliquent.

Sont compris

- toute la documentation (version papier et numérique)
- l'ouvrage «L'INVESTIGATION EN ENTREPRISE», Prévention et détection des fraudes sous la direction de **Bertrand Perrin** et **Pascal de Preux**
- café d'accueil, boisson pendant les pauses, eau minérale dans la salle, repas de midi, eau minérale, vin et café
- TVA 7,7%

Directives concernant la formation continue

La participation à ce séminaire sera comptabilisée à raison de 8 heures par EXPERTsuisse.

Information/Administration

- Non-membre
 Membre ASAI
 Membre ILCE
 Collaborateur spécialisé ou expert
membre individuel d'EXPERTsuisse

Journée du droit pénal économique 2018

- 15 juin 2018 (Neuchâtel, journée entière)

Nom, Prénom

Adresse professionnelle

Société

Complément sur la société

Rue

NPA/Ville

Téléphone professionnel

E-mail professionnel

Adresse privée

Rue

NPA/Ville

Téléphone privé

- Facture à l'adresse privée
 Facture à l'adresse professionnelle
 Correspondance à l'adresse privée
 Correspondance à l'adresse professionnelle

Par ma signature, j'atteste avoir pris connaissance des conditions actuelles d'inscription d'annulation et je les accepte. Sans demande spécifique de votre part, toute correspondance y.c. l'envoi de facture sera effectué à l'adresse professionnelle.

Lieu/Date

Signature

- Je souhaite recevoir les dépliants des nouveaux séminaires par e-mail.

Inscription à:
EXPERTsuisse SA, Chemin des Croisettes 28, CH-1066 Epalinges, Fax 058 206 05 59
ou via notre site internet www.expertsuisse.ch

Convention

Font foi les conditions générales de vente d'EXPERTsuisse SA que vous trouvez publiées sur le site www.expertsuisse.ch. En particulier:

Inscription – conditions générales

Toute inscription doit nous parvenir munie d'une signature manuscrite. Le prix du séminaire est intégralement dû conformément à la facture que vous recevrez après le séminaire.

Délai d'inscription/Annulation: Un mois avant la date du séminaire

Les inscriptions reçues restent valides même si vous n'avez pas reçu une confirmation d'EXPERTsuisse SA (EXPERTsuisse SA ne répond pas des manquements de distribution électroniques/postale).

Le contenu, le programme, les conférenciers, l'heure, la durée ou le lieu sont sous réserve de modification. En cas de nombre insuffisant de participants, EXPERTsuisse SA se réserve le droit d'annuler le séminaire.

Annulation et implication au niveau des frais

En cas d'empêchement, il est souhaitable de prévoir un remplaçant (auquel cas le statut du participant réel sera considéré). Sinon, les frais d'annulation suivants seront retenus:

Annulation jusqu'au délai d'inscription: sans frais
Annulation après délai d'inscription (voir ci-dessus) jusqu'à une semaine avant le séminaire: CHF 200.-
Annulation une semaine avant le séminaire ou en cas de non participation: 100% du prix du séminaire

Directives concernant la formation continue

La participation à ce séminaire sera comptabilisée comme heures de formation continue par EXPERTsuisse. Le certificat de présence vous sera adressé par EXPERTsuisse SA après le séminaire.